



Mariage entre Belge vivant en France et Algerien visa schengen

Par **zilanis**, le **14/11/2012** à **21:38**

Bonjour à tous
Je cherche un peu de réconfort face à notre situation pas forcément facile
Je suis Belge, née en Belgique, je vis en France depuis 1989, ou je travaille, paye mes impôts, bref vis ma vie... J'ai rencontré via un jeu un Algérien, qui vit en Algérie il y a 2 ans... Nous commençons à être las des allers retours et voudrions commencer notre "vraie" vie
Le problème est qu'en Algérie, si je contacte le consulat français ils me disent que ça ne les concerne pas car je suis belge, et si je contacte le consulat belge ça ne les concerne pas car je vis en France... Déjà c'est pas simple
Donc mon chéri a demandé un visa touristique au consulat de France et ça lui a été refusé sous prétexte qu'il n'avait aucune raison valable de venir en France.. Avec son père il a fait une demande de visa via l'Espagne, pour leur commerce, qu'il a obtenu, visa C schengen.. Grâce à ce visa, il a pu se rendre en Espagne pour son travail mais il est aussi venu passer qq jours chez moi
Voici mes questions... Avec ce visa a-t-on le droit de se marier en France, au moins pour avancer dans notre vie, vu qu'en Algérie ça paraît impossible... Il sera conjoint de communautaire, je sais que les démarches pour lui avoir une carte de séjour lui seront facilitées... Et normalement il ne sera pas obligé de retourner en Algérie pour obtenir un nouveau visa
Voilà mes questions du soir :) un peu casse tête je l'avoue
Merci par avance pour vos réponses